

MAIRIE DE VERS-PONT-DU-GARD (30210)

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 MARS 2021

PRESENTS : Olivier SAUZET, Myriam CALLET, Daniel MOINE, Annie DELLA-SCHIAVA, Alvaro GINER, Jean-Marie SENO, Denise FORT, Didier BELE, Michèle OZIOL, Nicolas BOSCH, Nadia DELJARRY, Cyril COPAIN, Pierre WAROT, Sybil LABROUVE, Laurent MILESI.

ABSENTS : Françoise RALLET (procuration à Denise FORT), Vincenette FORNIER de SAVIGNAC-AUBERT (procuration à Annie DELLA-SCHIAVA), Marina SORBIER (procuration à Myriam CALLET), Fabrice ALARCON (procuration à Laurent MILESI).

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2021

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2021 est **approuvé** à la majorité des membres présents et représentés (vote contre de Sybil LABROUVE, Laurent MILESI et Fabrice ALARCON).

DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie :

- Vu l'article L 2122-22 du CGCT ;
- Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération du Conseil municipal en date du 27/05/2020 ;
- Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, prend note des décisions suivantes :

Objet	Tiers	Montant	Date de l'engagement	Nature de pièce
Démontage éclairage rue de la calade suite foudre	A2M	70,00 €	04/03/2021	Investissement
Réparation des 2 interphones école primaire et maternelle	A2M	432,59 €	04/03/2021	Investissement
1 Jardinière et 2 pots de fleur	ADEQUAT	987,60 €	19/02/2021	Investissement
Ecriture et étude du livre sur Vers Pont du Gard	AMI DU LIVRE	4 144,80 €	04/03/2021	Fonctionnement
Edition de 500 livres sur Vers Pont du Gard	NOMBRE 7	5 000,00 €	04/03/2021	Investissement
20 flacons de 500 ml de savon Ecole	BLANC	89,84 €	26/02/2021	Fonctionnement
400 sacs poubelle de 330 L et 6 L de savon	BLANC	154,93 €	15/02/2021	Fonctionnement
Meuble bibliothèque	MANUTANT	132,00 €	04/03/2021	Investissement
Partenariat projet "d'un pas vert"2021	CHEMIN DU PONT DU GARD	500,00 €	26/02/2021	Fonctionnement
Sabot de soutien cloche Foudre	CONNIL ET PAULETTE	1 176,00 €	25/02/2021	Investissement
Code général des collectivités territoriales 2021	DALLOZ	85,01 €	19/02/2021	Fonctionnement
Nettoyage église suite foudre	EXPERT NET	552,00 €	23/02/2021	Fonctionnement
Fourniture de petit équipement	FIC	137,98 €	04/03/2021	Fonctionnement
Réparation débroussailleuse	GARCIA	121,30 €	12/02/2021	Fonctionnement
Remplacement moto turbine climatisation bureau Mr Le Maire	GCI	360,00 €	04/02/2021	Investissement
Achat de licence suite changement de serveur	GFI	1 560,00 €	04/03/2021	Investissement
Décoration sapin de Noël	GIFI	219,07 €	04/03/2021	Fonctionnement
3 tonnes d'enrobé à froid pour voirie	GRAVIER	574,66 €	12/02/2021	Fonctionnement
2 tonnes d'enrobé à froid pour voirie	GRAVIER	377,44 €	04/03/2021	Fonctionnement

Fourniture administrative mairie	LACOSTE	144,98 €	04/03/2021	Fonctionnement
Bornage amiable contradictoire parcelle B 774	LESENNE	1 776,00 €	19/02/2021	Investissement
Ajout fontaine eau 1etage mairie	ELIS	53,30 €	23/02/2021	Fonctionnement
Parution du 25 février enquête publique groupe scolaire	MIDI LIBRE	891,17 €	19/02/2021	Fonctionnement
Parution du 1 mars enquête publique groupe scolaire	MIDI LIBRE	891,17 €	19/02/2021	Fonctionnement
Formation personnel nouveau site internet	MINE DE TALENT	960,00 €	23/02/2021	Investissement
Fourniture et pose de 5 poignées et d'arrêt de porte	MOUG FATAH	462,00 €	04/02/2021	Investissement
Bon de commande marché maîtrise d'œuvre Aménagement VRD du groupe scolaire	OPUS	13 608,00 €	03/03/2021	Investissement
Rénovation épareuse ROUSSEAU (filtre à gazole, kits joints de vérin + main œuvre)	SMV	982,92 €	12/02/2021	Fonctionnement
Location minipelle	SMV	306,00 €	12/02/2021	Fonctionnement
Matériel informatique pour mise en place école numérique à l'école maternelle	SOLUCEA	10 137,42 €	01/03/2021	Investissement
Matériel informatique pour mise en place école numérique à l'école élémentaire	SOLUCEA	7 512,44 €	01/03/2021	Investissement
Grillage et pose sur fenêtre de l'église suite foudre	TONINO	312,00 €	18/02/2021	Investissement
Mise à disposition d'une benne, enlèvement et location pour 1 semaine	TONINO	264,00 €	19/02/2021	Investissement
Affiche enquête publique pour le groupe scolaire	UZES COPIE	54,00 €	26/02/2021	Fonctionnement
Drapeau de la France mairie / région / Europe	VARINARD	189,00 €	19/02/2021	Investissement
Fourniture de petit équipement	WELDOM	177,70 €	12/02/2021	Fonctionnement
2 Pneu Partner	WILLAUD	205,00 €	12/02/2021	Investissement
6 Pneu master	WILLAUD	645,00 €	12/02/2021	Investissement

56 247,32 €

RAPPORT ANNUEL 2020 DE GESTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – STE SPIE

Il est présenté au conseil municipal le rapport de l'année 2020 de gestion de l'éclairage public qui a été transmis au Maire par la Société SPIE.

Le Conseil **prend acte**.

AMORTISSEMENT COMPTABLE DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

Vu l'article L2321-2, 27° du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales,

Il est rappelé que les communes sont tenues d'amortir les études, dès lors qu'elles ne sont pas suivies de réalisation.

Il en est ainsi pour les études de la nouvelle station d'épuration car, contrairement au projet initial, ce n'est pas la Commune qui sera maître d'ouvrage de la station mais le Syndicat Intercommunal des Eaux de Remoulins – St Bonnet.

Le coût de revient de ces études étant d'environ 9.200 €, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter une durée d'amortissement de 5 ans (durée maximum).

Approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE GROUPE SCOLAIRE – AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE

Par délibération du 24 juin 2020, le conseil municipal a validé le dossier d'autorisation environnementale préalablement à son examen par les Services de l'Etat.

Par courrier du 6 novembre 2020, le service coordonnateur a jugé le dossier complet et régulier à l'issue de la phase d'examen de l'autorisation environnementale, ce qui a conduit le Préfet du Gard à organiser une enquête publique unique conformément à l'article L181-10 du Code de l'Environnement.

Cette enquête qui porte sur la demande environnementale pour le projet de groupe scolaire est ouverte du 15 mars 2021 au 13 avril 2021.

Conformément à la réglementation en vigueur la Commune est appelée à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale sous forme d'une délibération.

Approuvé à la majorité des membres présents et représentés (abstention de Sybil LABROUVE, Laurent MILESI et Fabrice ALARCON).

RECOURS A L'EMPRUNT

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,
- Considérant qu'il est nécessaire de recourir à un emprunt à hauteur de 1.500.000 € pour financer la construction du projet de groupe scolaire,
- Considérant qu'il est nécessaire de recourir à un emprunt à hauteur de 1.500.000 € pour financer les travaux du réseau de transfert des eaux usées,
- Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,
- Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière,

Il est proposé au conseil municipal :

- 1) de valider les offres de financement et des conditions générales y attachées suivantes, proposées par La Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon :

Le crédit relais amortissement In fine

- Objet : Préfinancement subventions & fctva Construction Groupe Scolaire et nouvelle STEP
- Base de calcul : 30/360
- Frais de dossier : 0.15 %

MONTANT	1 500 000 €	1 500 000 €
OBJET	Groupe Scolaire	STEP
DUREE	3 ans	
TAUX	0,38 % l'an	
INTERETS	Les intérêts sont calculés sur les sommes utilisées au prorata du nombre de jours. Ils sont payables annuellement, sans capitalisation.	

- Les sommes peuvent être retirées en une ou plusieurs fois.
- La totalité des fonds devra toutefois être versée dans les 4 mois suivant la signature du contrat.
- Les remboursements pourront intervenir à toute date, en fonction de l'encaissement des recettes, et sans pénalité.
- L'intégralité du prêt devra être remboursée au terme du contrat.

2) d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative aux contrats de prêt décrits ci-dessus à intervenir avec La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon.

Approuvé à la majorité des membres présents et représentés (vote contre de Sybil LABROUVE, Laurent MILESI et Fabrice ALARCON).

PROVISION POUR RISQUES AU BUDGET PRINCIPAL 2021 DE LA COMMUNE

Toutes les Communes, quelle que soit leur taille, sont soumises à un régime de droit commun de provisions pour risques, avec obligation de provisionner en présence de 3 risques principaux (article R.2321-2 du CGCT), et notamment la provision pour contentieux : « dès l'ouverture d'un contentieux contre la Commune, une provision est constituée à hauteur du montant estimé par la Commune de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru ».

- Considérant que deux recours de plein contentieux devant la Cour Administrative à l'encontre de la Commune, sont encore susceptibles d'appel,
- Considérant que dans le cadre d'une démarche de gestion responsable et transparente, et dans le respect du principe de prudence, il est nécessaire de faire application de l'article R.2321-2 du CGCT,

Il est proposé au conseil municipal :

- De décider de constituer une provision budgétaire de 10.000 €,
- De s'engager à ouvrir les crédits nécessaires au budget principal 2021 de la Commune, CH.68 / ART. 6875 – Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels.

Approuvé à la majorité des membres présents et représentés (abstention de Sybil LABROUVE, Laurent MILESI et Fabrice ALARCON).

AFFECTATION DU RESULTAT DE 2020 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Après examen du Compte Administratif de l'exercice considéré, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, ainsi qu'il suit =

- Budget principal :
 - 969.109,51 € au compte 002 Excédent de Fonctionnement reporté
 - 70.000,00 € au compte 1068 Excédents de Fonctionnement capitalisés
- Budget annexe de l'assainissement :
 - 297.836,66 € au compte 002 Excédent de Fonctionnement reporté
- Budget annexe du lotissement communal :
 - 207.903,05 € au compte 002 Excédent de Fonctionnement reporté
- Budget annexe des locaux commerciaux :
 - 25.338,41 € au compte 002 Excédent de Fonctionnement reporté

Approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL 2021 DE LA COMMUNE

Le Budget Primitif 2021 de la Commune se présente ainsi :

- | | |
|---|------------------|
| 1) Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent | : 2.604.441,00 € |
| 2) Les dépenses et les recettes d'Investissement s'équilibrent | : 5.817.000,00 € |

Compte	Libellé	Budget 2021
	 FONCTIONNEMENT	
	 DEPENSE	 2 604 441 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	503 306 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	685 500 €
23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	867 535 €
42	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	42 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	159 000 €
66	CHARGES FINANCIERES	41 000 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	338 058 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000 €
	 RECETTE	 2 604 441 €
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	969 110 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0 €
42	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	110 000 €
73	IMPOTS ET TAXES	993 431 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	346 800 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	35 000 €
76	PRODUITS FINANCIERS	100 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	150 000 €
	 INVESTISSEMENT	
	 DEPENSE	 5 817 000 €
40	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0 €
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	0 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	132 000 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 670 000 €
4541	TRAVAUX POUR LE COMPTE DE TIERS	0 €
	 RECETTE	 5 817 000 €
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	2 371 614 €
21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	867 535 €
24	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0 €
40	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0 €
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	0 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	135 000 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	942 851 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 500 000 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 €
452	TRAVAUX POUR LE COMPTE DE TIERS	0 €

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement en 2021

Les charges à caractère général devraient se situer autour de 503 000 €, en augmentation de 95 000 € par rapport au résultat de 2020.

Nous prévoyons une augmentation **des charges à caractère général** principalement sur les repas cantine, l'électricité, les contrats de prestations de services, l'entretien des terrains, des bâtiments publics, la

maintenance, les frais d'actes et contentieux, les fêtes et cérémonies, les activités périscolaires, le centre aéré. Les autres postes restant à peu près identiques à 2020.

Les charges de personnel et frais assimilés devraient se situer autour de 685.000 € en en augmentation de 55.000 € par rapport au résultat de 2020.

Nous prévoyons 4 postes à temps plein et un poste de 24 h aux services administratifs, un poste de policier municipal, 17 personnes aux services techniques (6 à temps plein 10 à temps partiel, 1 contrat aidé). Cela représente environ 17 équivalents temps plein.

Les charges pourraient évoluer en fonction des absences, des remplacements du personnel titulaire et des surcroits d'activité en été.

Nous prévoyons un virement de 110.000 € à la **section d'investissement**

Les autres charges de gestion courante devraient se situer autour de 159.000 € identique au résultat de 2020.

Le budget alloué aux associations est de 25.000 € et de 0 € au CCAS

Les charges financières suite au remboursement d'emprunt augmentent de 3.000 € (intérêt de la dette) pour se situer autour de 41.000 €.

Afin de permettre l'équilibre de la section de fonctionnement, il nous faut inscrire une dépense de 338.058 € à la ligne « **autres charges exceptionnelles**. ».

Ce montant correspond à un excédent prévisionnel de trésorerie duquel se dégagera l'excédent réel en fin d'exercice budgétaire 2020.

Le montant prévisionnel de la **dotation aux amortissements et provisions pour risques** est de 10.000 €.

Les recettes de fonctionnement

Le montant du résultat de fonctionnement reporté de 2021 est de 969 110 €.

Le montant des atténuations de charges prévu est de 0 €.

Le montant des produits des services, du domaine et ventes diverses devrait situer autour de 110 000 € en baisse de 8 000 €. Pas de redevance d'occupation du domaine public et de concession dans le cimetière. Baisse des locations diverses (carrières et antennes téléphoniques).

Le montant des impôts et taxes devrait se situer à minima autour de 994 000 € en baisse de 40 000 € par rapport à 2020.

Le montant des dotations et des participations devrait se situer à minima autour de 346 000 €. En baisse de 40 000 € du a la suppression des emploi-avenir, des emplois aidés et a des mesures de prudences dans les recettes prévisionnelles.

Le montant des autres produits de gestion courante prévu est de 35 000 €, (location immeuble) pour 27.000 € en 2020.

Depuis 2014 les dépenses de fonctionnement, sont maîtrisées alors que les recettes de fonctionnement sont en hausse. Ce qui nous permet de dégager fin 2020 un excédent de fonctionnement cumulé de 1 039 109,51 €.

L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements

La dette communale du budget général :

En 2021, le capital annuel à rembourser sera de 132 000 € en hausse de 2 000 €.

Le montant de la dette est de 2 057 912,30 € en baisse de 128 283 €.

La dette par habitant est d'environ 1 080 € en baisse de 70 €.

L'annuité de la dette est de 171 354 €, cela correspond à 90 € par habitant, elle est stable par rapport à janvier 2020.

Le montant des **immobilisations incorporelles** devrait se situer autour de 15 000 € cela concerne les études de faisabilité de l'agrandissement du dojo, des études préalables à la révision du PLU et la refonte du site internet

Le montant des immobilisations corporelles devrait se situer autour de 5 670 000 €, Les travaux prévus sont :

- La démolition de la maison Ravaute
- Le programme de voirie 2021
- L'aménagement du lotissement des abeilles,
- Le reste à réaliser concernant la construction du groupe scolaire et ses aménagements autour de 4 600 000 €. L'ajout ou le remplacement de borne à incendie
- L'ajout d'un jeu dans le jardin d'enfant
- L'aménagement du hangar place du marché
- La création d'un bureau pour le policier municipal
- La mise en place d'un paratonnerre sur le clocher de l'église

L'achat de mobilier et d'ordinateurs pour la mairie et les écoles

Les recettes d'investissements

Les principales recettes d'investissements prévues en 2021 sont :

- **Un excédent d'investissement** 2020 de 2 371 614 €.
- **Un virement de la section de fonctionnement** de 867 535 €
- **Les dotations et fonds divers** à hauteur de 135 000 € incluant un FCTVA de 2019 de 40 000 €, une TLE de 25 000 € et un excédent de fonctionnement capitalisé de 70 000 €.
- **Des subventions d'investissement** à hauteur de 942 851 €
(51 000 € de l'état pour la démolition de la maison Ravaute ,552 739 € de la région Occitanie, 290 594 € du Conseil département et 10 000 € de l'état pour le groupe scolaire pour ,31218 € d'amende de police et 7400 € pour l'école numérique)
- **Un emprunt** relais sur 3 ans de 1 500 000 €.

Dans un souci de sincérité et de prudence, nous avons inscrit la totalité des dépenses connues à ce jour concernant le groupe scolaire, le chemin des abeilles, les travaux de sécurisation.

Par contre nous n'avons pas pris en compte dans les recettes d'investissements :

- La subvention de l'état concernant le groupe scolaire et la vente de 3 terrains communaux chemin des abeilles

Approuvé à la majorité des membres présents et représentés (vote contre de Sybil LABROUVE, Laurent MILESI et Fabrice ALARCON).

BUDGET ANNEXE 2021 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Budget Primitif 2021 du budget annexe de l'Assainissement se présente ainsi :

- | | |
|---|-------------------------|
| 1) Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent | : 397.837,00 € |
| 2) Les dépenses d'Investissement s'élèvent à | : 2.978.604,00 € |
| 3) Les recettes d'Investissement s'élèvent à | : 3.455.960,00 € |

Compte	Libellé	Budget 2021
	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE	397 837 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 000 €
23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0 €
66	CHARGES FINANCIERES	0 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	362 837 €
	RECETTE	397 837 €
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	297 837 €

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	100 000 €
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0 €
	INVESTISSEMENT	
	DEPENSE	2 978 604 €
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	0 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0 €
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	0 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 978 604 €
	RECETTE	3 455 960 €
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	477 356 €
21	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0 €
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	0 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 500 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 476 104 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 500 000 €

LE FONCTIONNEMENT

Les principales **dépenses de fonctionnement** prévues en 2021 sont :

- 35 000 € **des charges à caractères général** (entretien et surveillance de la station).
- 362 837 € **de charges exceptionnelles** correspondant à l'excédent prévisionnel de fonctionnement de 2021.

Les principales **recettes de fonctionnement** prévues en 2021 sont :

- 297 837 € **de résultat de fonctionnement reporté** de 2020.
- 100 000 € **de produits des services du domaine et ventes diverse** (taxe d'assainissement 2021).

L'INVESTISSEMENT

Les principales **dépenses d'investissements** prévues en 2021 sont :

- 2 978 604 € **d'immobilisations corporelles** concernant la réalisation du réseau de transfert entre Vers Pont du Gard et la future station intercommunale de Remoulins.

Les principales **recettes d'investissements** prévues en 2021 sont :

- 477 356 € **de solde exécution d'investissement reporté**
- **Les subventions** de l'agence de l'eau (484 593€), du département (581 511 €) et de l'état (410 000 €)
- 2500 € **de dotations fonds divers et réserves** (FCTVA 2019)
- **Un emprunt** relais de 1500 000 €

En 2021 nous devrions réaliser le réseau de transfert entre Vers Pont du Gard et Remoulins.

Un emprunt « relais » de 1 500 000 € sera nécessaire en attendant le versement des subventions de l'agence de l'eau, du département, de l'état et le retour de FCTVA.

Approuvé à la majorité des membres présents et représentés (vote contre de Sybil LABROUVE, Laurent MILESI et Fabrice ALARCON).

BUDGET ANNEXE 2021 DU LOTISSEMENT COMMUNAL

Le Budget Primitif 2021 du budget annexe du Lotissement communal se présente ainsi :

- o Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent : 728.309,00 €

Compte	Libellé	BUDGET 2021
	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE	728 309 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	0 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0 €
043	OPERATIONS PATRIMONIALES	0 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	728 309 €
66	CHARGES FINANCIERES	0 €
	RECETTE	728 309 €
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	207 903 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0 €
043	OPERATIONS PATRIMONIALES	0 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	520 406 €

LE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses de fonctionnement prévues en 2021 sont :

- 728 309 € « autres charges de gestion courante » correspondant à l'excédent viré au budget principal.

Les principales recettes de fonctionnement prévues en 2021 sont :

- 207 903 € de recette de fonctionnement 2020 reporté,
- 520 406 € de produit des services du domaine et vente diverses, correspondant aux bénéfices des 4 lots restant à vendre

A ce jour nous avons vendu 13 terrains, sur 17 lots et il reste 4 terrains à vendre.

Une réflexion est en cours concernant un éventuel échange de terrain avec en contrepartie la construction de deux maisons à usage locatif.

Approuvé à la majorité des membres présents et représentés (vote contre de Sybil LABROUVE, Laurent MILESI et Fabrice ALARCON).

BUDGET ANNEXE 2021 DES LOCAUX COMMERCIAUX
--

Le Budget Primitif 2021 du budget annexe des locaux commerciaux se présente ainsi :

- 1) Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent : 39.038,00 €
- 2) Les dépenses et les recettes d'Investissement s'équilibrent : 615.709,00 €

Compte	Libellé	Budget 2021
	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE	39 038 €
11	CHARGES A CARACTERES GENERAL	400 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 351 €

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 287 €
	RECETTE	39 038 €
2	RESULTATS FONCTIONNEMENT REPORTEE	25 338 €
75	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE DIVERS	13 700 €
	INVESTISSEMENT	
	DEPENSE	615 709 €
1	SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT REPORTE	600 709 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €
	RECETTE	615 709 €
1	SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT REPORT	0 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	133 000 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	482 709 €

LE FONCTIONNEMENT

Les principales **dépenses de fonctionnement** prévues en 2021 sont :

- 400 € **des charges à caractères général** (assurance).
- 7 351 € **de charges de gestion courante** (Taxe d'aménagement)
- 31 287 € **de charges exceptionnelles** correspondant à l'excédent prévisionnel de fonctionnement de 2020.

Les principales **recettes de fonctionnement** prévues en 2021 sont :

- 25 338 € **de résultat de fonctionnement reportée** (loyer et pas de de porte 2020)
- 13 700 € de **produits des services du domaine et ventes diverse** (12 mois de loyer). La commune recevra annuellement à partir de 2022, 27.500 € HT de loyer.

L'INVESTISSEMENT

Les principales **dépenses d'investissements** prévues en 2021 sont :

- 600 709 € **de solde d'investissement reporté**
- 15 000 € **d'immobilisations corporelles** concernant le reste à réaliser des travaux, le cout final prévisionnel étant de 615 709 €

Les principales **recettes d'investissements** prévues en 2021 sont :

- 133 000 € **de subvention d'investissement (Leader et régions)**
- 482 709 € financé par l'excédent de trésorerie communale

L'opération devrait être amortie en 17 ans.

cout HT	583 000 €
tva a 20%	116 600 €
total cout TTC	699 600 €
retour fctva 16%	111 936 €
Subventions	133 000 €
cout final	454 664 €

Approuvé à la majorité des membres présents et représentés (abstention de Sybil LABROUVE, Laurent MILESI et Fabrice ALARCON).

QUESTIONS DIVERSES

Néant

INFORMATIONS DIVERSES

Communauté de Communes du Pont du Gard

Dans le cadre de l'élaboration de son projet de territoire les conseillers municipaux sont invités à apporter leurs contributions et leur vision de ce territoire.

Quatre axes stratégiques sont retenus :

- Le développement de la coopération intercommunale,
- Le développement d'une économie durable et responsable,
- Le développement de l'attractivité du territoire,
- Et ainsi rayonner avec toutes les richesses et les valeurs de la CCPG.

Le Maire,
Olivier SAUZET.

